

**CREPS
PACA**

Passion sportive,
excellence éducative !

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2018-2024

UN CAMPUS POUR
FORMER, PERFORMER ET RAYONNER
JUSQU'EN 2024...



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

CREPS
PACA

LE CREPS, UN ETABLISSEMENT AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le projet d'établissement du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Provence-Alpes Côte d'Azur s'inscrit dans le cadre posé par la loi NOTRe du 7 août 2015, qui prévoit une double tutelle de l'Etat et de la Région et un ancrage régional renforcé.

Les deux tutelles ont été associées dès l'origine à l'élaboration de ce projet, et le CREPS a intégré dans ses perspectives d'évolution leurs orientations en matière de politique sportive, de Jeunesse ou d'Education Populaire.

Il porte ainsi une attention particulière à la performance de nos athlètes : le concept de campus olympique régional permet de donner sens aux dispositifs d'accompagnement de la performance proposés aux pôles sportifs, dans la perspective de « Paris 2024 ». En s'élargissant à de nouveaux publics, en intégrant de nouveaux services, et en associant des partenaires régionaux du champ de la performance, le CREPS renforcera son positionnement dans la politique sportive de haut niveau, au sein du réseau national Grand INSEP. Au-delà de la performance, l'éducation aux valeurs du sport et de l'héritage olympique devra prendre toute sa place dans cette dynamique.

Ce projet traite également les enjeux d'emploi et de développement économique, en abordant les qualifications des professionnels du sport et de l'animation à l'aune des besoins du territoire régional et de ses acteurs employeurs. Fort de son savoir-faire, le CREPS sera en mesure de répondre à ces problématiques prioritaires, pour l'Etat comme pour la Région. Les deux tutelles seront par ailleurs attentives à la prise en compte de l'accessibilité des pratiques ou à leurs effets bénéfiques pour le bien-être et la santé des publics.

Le projet du CREPS entre ainsi en résonance avec le schéma régional de développement du sport en cours de finalisation, après une phase de concertation menée conjointement par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et les services du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur.

Pour mener à bien ses missions, tant dans le domaine du sport de haut niveau que de la formation, et assurer sa fonction de centre ressources et d'expertise en appui des politiques publiques, le CREPS pourra compter sur l'appui des services déconcentrés de l'Etat, mais aussi sur les Pôles Ressource du Ministère des Sports, et notamment le Pôle « Sport Education Mixités Citoyenneté » implanté sur le site d'Aix-en Provence.

Gageons que toutes les forces réunies autour de ce projet garantiront sa réussite et permettront au CREPS de répondre présent au rendez-vous qu'il s'est fixé en 2024 !

Pierre DARTOUT

Préfet de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur

LE CREPS, OUTIL INDISPENSABLE D'UNE REGION SPORTIVE

Le Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Provence-Alpes-Côte d'Azur réunit deux ambitions majeures de la Région, le sport et la formation.

Le sport est à la fois une passion, un enjeu sanitaire, une école du vivre ensemble et c'est un accélérateur de développement économique. Je veux encourager et accompagner le développement du sport pour le plus grand nombre. Cela passe par un soutien au mouvement sportif régional, aux ligues et comités qui structurent le sport amateur et organisent les détectations et les compétitions. Je suis également particulièrement attentif aux clubs que je veux accompagner dans leur équipement. Nous soutenons nos champions et proposons dans les calendriers nationaux et internationaux des grands événements qui permettent à notre Région de rayonner, d'être visible et attractive.

Le retour de la Formule 1 en France, au Castelet, après 10 ans d'absence est à ce titre une immense fierté pour Christian Estrosi et moi-même.

Concernant la formation, j'entends mobiliser toutes les énergies pour adapter au mieux l'offre de formation à l'évolution du contexte économique et aux besoins de demain. L'enjeu c'est de gagner la bataille de l'emploi. C'est en cela que nous avons profondément réformé notre appareil de formation professionnelle et d'apprentissage. Nous exigeons des résultats.

Ces ambitions nous les nourrissons pour le Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de la Région qui repose sur les trois implantations d'Aix-en-Provence, de Saint-Raphaël Boulouris et d'Antibes. J'entends en effet positionner le CREPS au cœur de la stratégie d'attractivité et de rayonnement de la politique sportive régionale tournée vers le haut niveau, la formation et la diffusion des pratiques sportives. C'est pour cette raison que le budget régional consacré au CREPS est en forte hausse en 2018.

La Région est propriétaire du patrimoine et assure la charge des missions d'accueil, d'hébergement et de restauration ainsi que d'une partie des personnels que je tiens à féliciter pour leur travail et leur implication.

Par-delà un simple rôle de propriétaire et en lien avec l'Etat, les partenaires et les personnels du CREPS, notre collectivité est particulièrement sensible à l'expression d'orientations stratégiques ambitieuses et innovantes. Dans ce cadre, le projet d'établissement 2018-2024 marque une étape essentielle de la nouvelle gouvernance et de l'évolution du CREPS pour les années à venir.

Développement d'une offre de formation adaptée et tournée vers l'emploi, renforcement de l'expertise en matière de sport de haut-niveau, ancrage régional et rayonnement national et international... la Région souscrit à ces orientations et salue la dynamique de l'établissement qui s'engage ainsi à moderniser son organisation. Le CREPS entre ainsi dans une nouvelle ère en mobilisant pleinement ses compétences pour diversifier et développer ses ressources propres.

Le CREPS de notre Région possède de nombreux atouts.
Ensemble nous allons les amplifier.

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

SOMMAIRE

QUEL PROJET POUR LE CREPS EN REGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ?	Page 3 et 4
LES ATOUTS DU CREPS	Page 5
LES SERVICES DU CREPS ET SON PATRIMOINE	Page 6
LE CREPS EN CHIFFRES	Page 7 et 8
LE CREPS S'ENGAGE !	Page 9
L'ARCHITECTURE DU PROJET	Page 10
NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	Page 11
UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT SELON QUATRE AXES EMBLÉMATIQUES	Page 12 à 24
UN PLAN DE MODERNISATION ET HUIT CHANTIERS PRIORITAIRES	Page 25 et 26
MISE EN OEUVRE, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT	Page 27 et 28
LE PROJET EN UN CLIN D'OEIL	Page 29
LA CONCLUSION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : UN OUTIL POUR L'ACTION	Page 30

QUEL PROJET POUR LE CREPS EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ?

UN CONTEXTE DE DÉCENTRALISATION...

Le code du sport place le projet d'établissement au premier rang des sujets sur lesquels le conseil d'administration du CREPS doit délibérer. Le code ne prévoit pas la méthode à employer pour construire ce projet : il nous a fallu la créer en l'adaptant aux changements intervenus depuis le 1er janvier de l'année 2016, qui a vu la mise en application de la décentralisation partielle des CREPS voulue par la Loi du 7 août 2015 sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

POUR UN ANCRAGE TERRITORIAL ...

Cette réforme a conduit à d'importantes évolutions dans la gouvernance et dans la gestion du CREPS : nouvelle composition du conseil d'administration, exercice partagé de la tutelle entre l'État et le Conseil Régional, transfert du patrimoine et des agents qui en ont la charge auprès de la Région. Plus encore, cette réforme incite à mettre au centre du projet l'ancrage territorial du CREPS, au sein de sa région.

Est-ce à dire qu'après des décennies vécues en tant qu'établissement public « opérateur » de l'Etat, le CREPS sortirait de ses murs pour découvrir la Région qui l'héberge ? L'affirmation est excessive : depuis des années, le CREPS a entrepris de construire des relations avec son entourage. La réforme intervenue nous demande d'aller plus loin, plus vite, plus fort dans cette direction.

Nous ne nous sommes pas dérobés face à cette incitation, parce qu'elle nous est dictée par la loi bien sûr, mais plus encore parce qu'elle va nous permettre de mener à bien des actions capables d'optimiser notre potentiel, notre expertise, nos ressources. C'est dans cet esprit qu'a été construit notre projet d'établissement, qui couvrira la période 2018 - 2024, avec une mise à jour à mi-parcours.

UNE DÉMARCHE DE PROJET OUVERTE...

Pour garantir cet ancrage territorial, nous avons choisi de construire notre projet en utilisant une méthode de travail très ouverte. Méthode ouverte d'abord à l'ensemble des agents du CREPS. Un projet de ce type se voit souvent reprocher d'être quasi-exclusivement l'affaire de l'équipe de direction et des cadres. Nous nous sommes efforcés d'élargir cette participation en variant et en adaptant les possibilités d'implication, pour faire en sorte qu'il soit l'affaire de tous, au moins dans son esprit et dans ses principes.

L'ouverture a concerné également nos tutelles et nos partenaires. L'Etat (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale - DRDJSCS) et la Région ont été associés d'emblée à un groupe de pilotage composé par ailleurs de l'équipe de direction de l'établissement et animé par le président du conseil d'administration. Les étapes importantes du projet ont été validées au sein de cette instance, qui aura ultérieurement à en suivre la mise en œuvre.

L'IMPLICATION DES PARTENAIRES...

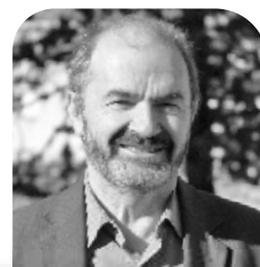
Nos partenaires – actuels ou potentiels – ont fait l'objet d'une attention particulière : dans un premier temps sous forme de rencontres bilatérales avec le CREPS, à partir de juillet et jusqu'en octobre 2017.

Puis au cours d'une rencontre des partenaires, le 26 octobre dans l'amphithéâtre du site d'Aix-en-Provence.

Ces temps d'échange et de réflexion ont largement contribué à infléchir, à améliorer, à compléter les idées qui émanaient des huit groupes de travail internes chargés, dès le mois d'avril, de la préparation du projet. Je remercie nos tutelles et nos partenaires pour leur implication et pour l'intérêt qu'ils ont porté à ces travaux.

UNE « FEUILLE DE ROUTE » POUR LES 7 ANS À VENIR...

Préparé, discuté, élaboré avec nos partenaires et nos tutelles, ce projet est le projet du CREPS et il l'engage. Cet engagement s'exprime par l'approbation demandée au conseil d'administration. Par la suite le projet d'établissement sera, pendant toute sa durée, une base de proposition pour le CREPS dans les discussions qu'il sera amené à conduire avec ses tutelles et plus généralement avec l'ensemble des acteurs régionaux : ligues, fédérations, associations, collectivités, organismes publics, syndicats professionnels, entreprises privées... Indépendamment de la nature et des résultats de ces contacts, le CREPS s'engage, avec les moyens dont il disposera, à mettre en œuvre et à réaliser les actions qui figurent dans son projet.



Je remercie tous les agents de l'établissement qui ont manifesté leur intérêt pour ce projet et pour les démarches qui ont été proposées. Merci également à ceux qui nous ont aidé à atteindre cet objectif.

Jean-Jacques JANNIERE
Directeur du CREPS

LES ATOUTS

DU

CREPS



Avec ses trois sites d'Aix en Provence, Antibes et Boulouris/St Raphaël, le CREPS PACA rayonne sur l'ensemble du territoire de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

Il dispose d'un accès immédiat à des espaces de pratiques sportives de nature, que ce soit en milieu marin sur Antibes et Boulouris, ou en massif forestier sur Boulouris et Aix en Provence.

Il bénéficie d'un climat privilégié, permettant la pratique sportive en extérieur à toute période de l'année.

En s'appuyant sur ses trois sites, il peut jouer sur la complémentarité des équipements, des expertises et des services et s'affirmer comme le plus grand CREPS de France



25 Min

Aéroport de Marignane

20 Min

Aéroport de Nice

50 Min

Aéroport de Nice

Aix-en-Provence

Antibes

Boulouris

15 Min

Gare TGV Arbois Aix-en-Provence

4 Min

Gare d'Antibes

10 Min

Gare de Saint Raphaël



LES SERVICES

DU CREPS

Le CREPS PACA propose à ses usagers des services d'hébergement, de restauration, des espaces de formation, de pratiques sportives ou d'activités diversifiées regroupées sur un même lieu pour chacun des trois sites.

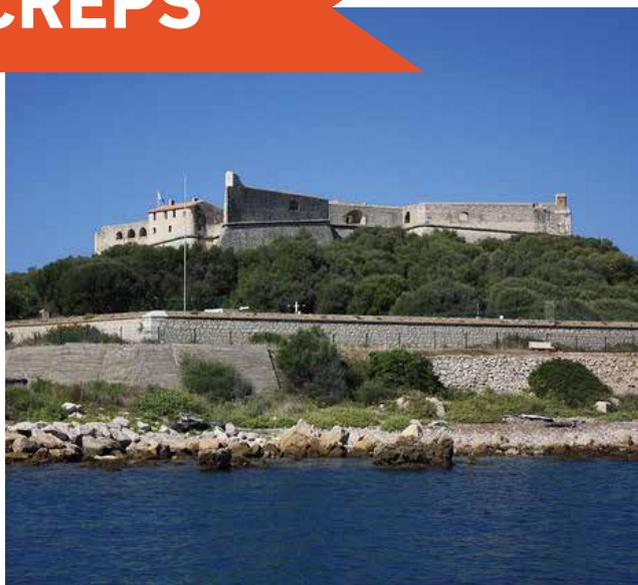
Chaque site est doté de salles de visio-conférence, d'un accès wi-fi et de toutes les fonctionnalités attendues par les usagers, quelles que soient leurs activités.

Inscrit dans le réseau « Grand INSEP », le CREPS PACA a obtenu un label national qui reconnaît à chacun de ses trois sites la capacité d'accueillir en stage et d'accompagner les équipes ou athlètes évoluant au plus haut niveau national et international.



LE PATRIMOINE DU CREPS

Chaque site du CREPS PACA est implanté sur un site patrimonial remarquable : Bastide Provençale de 1732 et son ancien domaine agricole pour Aix en Provence, ancienne caserne militaire au pied d'une forteresse du 16e siècle réaménagée par Vauban, en façade maritime, pour Antibes, ou Villa du 19e siècle de l'architecte Pierre Aublé et ses vastes espaces naturels boisés au pied du massif de l'Estérel pour Boulouris/St Raphaël.



Chacun des sites dispose ainsi d'un patrimoine et d'espaces remarquables préservés, au cœur de zones urbaines.

Le CREPS en chiffres :



194 AGENTS

au service de ses usagers

15 Millions d'euros
BUDGET



Dont un tiers de ressources propres



3 SITES GÉOGRAPHIQUES
RÉPARTIS SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL

Aix en Provence
Antibes
Boulouris/St Raphaël



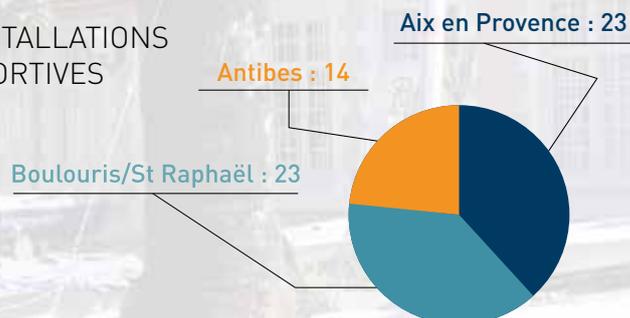
60 BÂTIMENTS

35 000 M² de locaux

Sur une superficie de près de
100 HECTARES

Dont 82 HECTARES
d'espaces naturels à Boulouris

41 INSTALLATIONS
SPORTIVES



Des équipements spécifiques reconnus au-delà de nos frontières régionales:

salles de squash, dojo, piste de BMX, stades d'athlétisme, espace VTT, accrobranche, zone de trail et de course d'orientation, locaux dédiés à la voile ou à la plongée...

Des salles de cours, de réunion, un amphithéâtre de **180 places** sur le site d'Aix en Provence.



220 000

JOURNÉES USAGERS PAR AN



285 000

REPAS SERVIS DANS LES
ESPACES DE RESTAURATION



98 000

NUITÉES

chaque jour, les trois sites du CREPS accueillent donc 600 personnes, dont 268 restent hébergés la nuit, et les trois restaurants confectionnent 780 repas.



L'organisation de plus de **160 sessions** de formation par an pour **2300 stagiaires**, dont **91 %** originaires de la région PACA et une centaine financés par le Conseil Régional, ainsi que **27%** demandeurs d'emploi.



Une offre diversifiée d'une trentaine de diplômes ou qualifications dans le champ du sport et de l'animation, pour la plupart du niveau **Bac** au niveau **Bac +3/4**, en formation initiale ou continue.

L'accompagnement de **450 jeunes** sportifs inscrits dans **une trentaine de structures de haut niveau**, Pôles France, Espoirs, ou Centres de Formation, soit la moitié des structures de la région.

LE CREPS S'ENGAGE !

La conception d'un projet d'établissement doit éviter deux écueils. Celui d'une présentation d'intentions généreuses et générales, mais sans contenu concret et évaluable. Celui d'une présentation trop technique, scindant le projet en actions précises, mais sans mettre en évidence sa cohérence.

C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de rappeler les engagements transversaux du CREPS, engagements qui fédèrent et justifient l'ensemble des actions prévues.



L'ACCUEIL

Le CREPS s'engage à améliorer, à professionnaliser et à transformer l'accueil qu'il propose à ses usagers.



LES PARTENARIATS

Le CREPS s'engage à être, dans la durée, à l'écoute de ses partenaires.



L'EXPERTISE

Le CREPS s'engage à développer son niveau d'expertise au service du territoire.



L'IMPLICATION DES ÉQUIPES

Le CREPS s'engage à mobiliser toutes ses équipes dans leur diversité.



Pour un CAMPUS OLYMPIQUE PACA

Le CREPS s'engage à être un partenaire impliqué dans les actions liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, notamment dans le cadre du projet de « Campus Olympique PACA ».

L'ARCHITECTURE DU PROJET

Le projet d'établissement s'organise autour ...

➔ de **trois orientations stratégiques**

➔ d' **un plan de développement**
selon 4 axes emblématiques

➔ d' **un plan de modernisation**
à travers 8 chantiers prioritaires

NOS ORIENTATIONS

STRATÉGIQUES

Pour définir le sens de son projet d'établissement et les orientations auxquelles il répond, le CREPS peut s'appuyer sur :

La Loi, qui confère à l'établissement des missions...

L'Histoire, qui a permis à l'établissement de constituer ses acquis et ses valeurs.

Les échanges avec nos partenaires lors de la préparation de ce projet.



C'est sur ces bases qu'ont été établies les trois orientations stratégiques du projet

FORMER À UN EMPLOI, PRÉPARER UN MÉTIER DANS LES SECTEURS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

Orienter notre action de formation au service du développement des pratiques sportives et d'animation, de la création d'activités économique, éducative et sociale, de la professionnalisation et de l'emploi.



FORMER
ORIENTATION STRATÉGIQUE N° 1



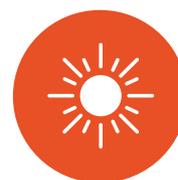
PERFORMER
ORIENTATION STRATÉGIQUE N° 2

MOBILISER NOTRE EXPERTISE POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

Transformer l'action du CREPS dans le domaine de l'appui à la performance en mettant en œuvre et en proposant, en liaison avec les ambitions et les intentions des fédérations, un ensemble d'actions de soutien destinées aux sportifs, aux entraîneurs et aux acteurs de la performance, qu'ils soient régionaux, nationaux ou internationaux. Cet ensemble d'actions sera également un outil des politiques publiques dédiées à l'accès à la performance, notamment en région.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS POUR UN RAYONNEMENT RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

Etablissement de formation, d'éducation et d'entraînement, le CREPS est aussi un lieu d'accueil du mouvement sportif et des associations. Le service proposé pour cela est essentiel, à condition d'être considéré dans un projet plus ambitieux. Le CREPS doit se situer comme un partenaire, disposant de locaux, de services, de ressources et d'expertise, pour contribuer au développement de projets associatifs et sportifs en région. Il aura la volonté d'accentuer son rayonnement régional, national et international pour maintenir et développer sa position dans un secteur de plus en plus concurrentiel.



RAYONNER
ORIENTATION STRATÉGIQUE N° 3

UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT

SELON QUATRE AXES EMBLÉMATIQUES

Axe n°1 : Le CREPS, animateur d'un **Campus Olympique 2024**

Axe n°2 :

Le CREPS, **Organisme Régional de Formation** au service de l'emploi et du développement économique

Axe n°3 :

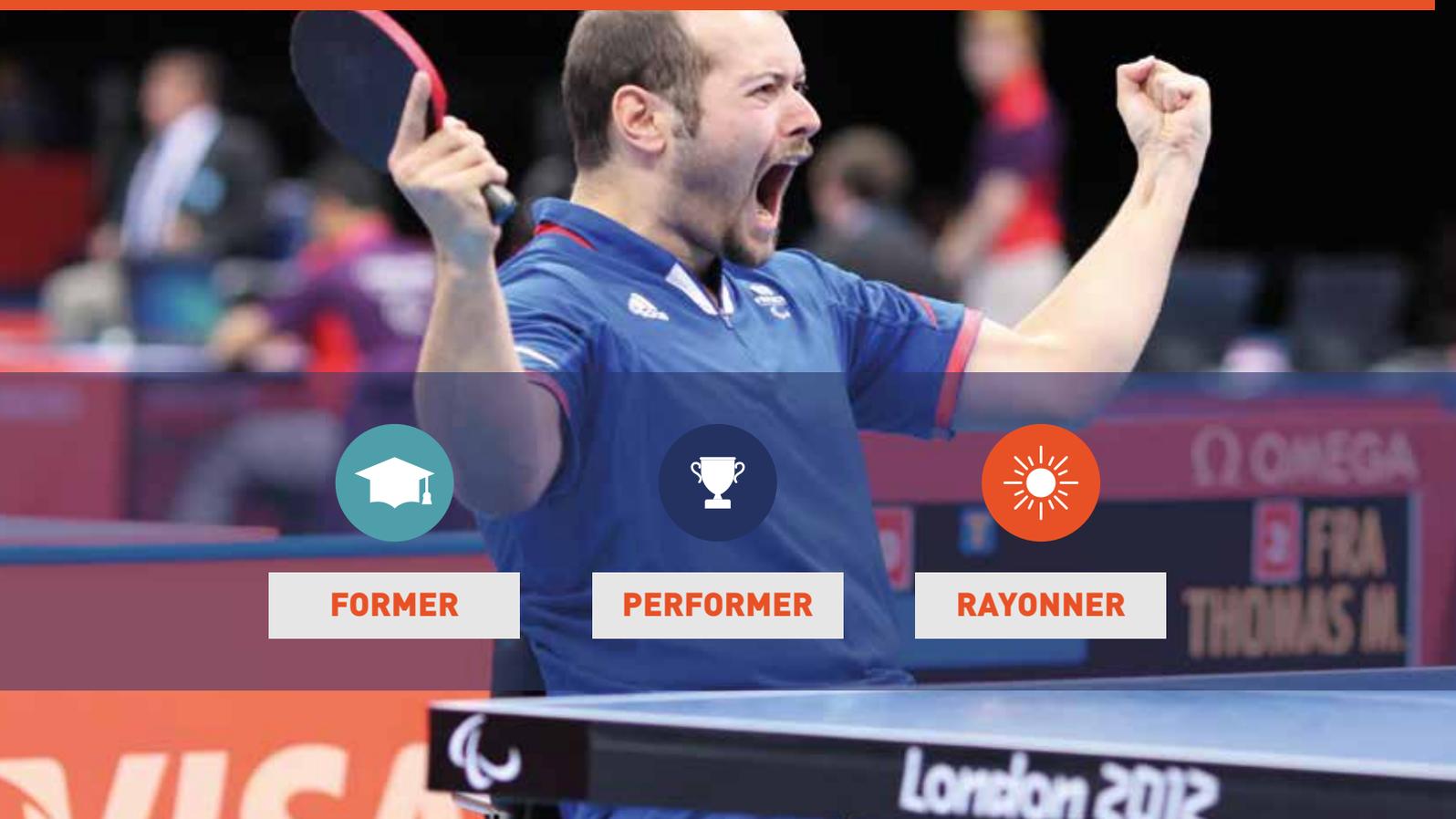
Le CREPS, **Maison Régionale du Sport** et de la Vie Associative

Axe n°4 :

Le CREPS, **Centre de Ressource et d'Expertise** en appui des politiques publiques

Axe n°1

Le CREPS, ANIMATEUR D'UN CAMPUS OLYMPIQUE 2024



FORMER

PERFORMER

RAYONNER

L'accueil d'épreuves de **Voile et de Football en 2024** fait de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur un futur site olympique et l'inscrit dans une dynamique à construire pour les **7 prochaines années**.

Les installations sportives, d'hébergement et de restauration réparties sur ses trois sites font d'ores et déjà du CREPS un Campus régional, qui accueille de jeunes athlètes en âge d'être sélectionnés pour les **Jeux de 2024**. Le CREPS, membre du réseau national « **Grand INSEP** », a également vocation à soutenir tous les acteurs de la haute performance sportive en région et au plan national ou international.

Entouré de nombreux partenaires, acteurs du sport ou de l'éducation en région PACA, le CREPS peut animer un espace d'échanges et de synergies au profit de la dynamique olympique. Il doit aussi mobiliser ses ressources, que ce soit en matière de formation, d'accueil de délégations étrangères, de développement des pratiques ou d'éducation aux valeurs du sport et de l'olympisme.

Le CREPS, avec ses partenaires, contribuera ainsi à la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 et à la transmission d'un « héritage » en faveur du sport en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

NOS PISTES

D'ACTION



Participer à la création et au développement d'un Campus Olympique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, et de l'héritage olympique.

NOS PARTENAIRES :

Pour conduire ces actions, avec le soutien de la **Région et de l'Etat**, le CREPS a prévu de s'associer notamment avec ...**Les Facultés des Sciences du Sport** de la région PACA (Nice, Aix-Marseille, Toulon), le **CROS PACA**, le **FSPMA** et ses fédérations adhérentes, la **Ligue régionale de Voile**, **l'INSEP** et bien d'autres acteurs qui viendront nous rejoindre durant les sept prochaines années... !

« Ils s'entraînent déjà chez nous... »

Grégory GAULTIER, Champion du Monde de Squash

Elise MARC, Championne du Monde de Paratriathlon

Julien ABSALON, Champion Olympique de VTT

Jessie KAMPMAN, Championne d'Europe de Voile

Elodie LORANDI, Médaillée Olympique de Natation

Anne-Caroline GRAFFE, Médaillée olympique et championne du Monde de Taekwondo

Pauline FERRAND-PRÉVOT, Championne du monde de VTT et cyclisme sur route

Eloïse LESUEUR, Championne du monde de saut en longueur

Mélina ROBERT-MICHON, vice championne olympique et du monde de lancer de disque

Maxime THOMAS, Médaillé Olympique de Tennis de Table Handisport

Grégory GAULTIER, **Mathieu CASTAGNET**, **Grégory MARCHE** et **Benjamin AUBERT**, Champions d'Europe par équipe de Squash

Laura POMPORTES, Vice-championne d'Europe par équipe de Squash



Conforter et améliorer le niveau de labellisation « Grand INSEP » obtenu en 2017 pour ses trois sites, en visant le niveau « Argent ».

Le Haut Niveau : « Ce qu'il en pense... » Le regard de **Julien ALSBERGHE**, responsable du Pôle « Tir à l'Arc » de Boulouris

Pour un entraîneur de pôle, en quoi le CREPS est un partenaire important pour la performance ?

Le CREPS est un outil incontournable pour la conduite du « double » voire « triple projet » : le fait d'avoir une unité de lieu permettant de s'entraîner, se préparer, étudier, récupérer, le tout accompagné par des experts dans les différents champs de la performance représente un gage de qualité dans le chemin d'accès au Haut-Niveau.

Quels sont les atouts qui font la spécificité du CREPS PACA ?

Etant entraîneur d'une discipline de pleine nature les conditions climatiques sont indéniables : pouvoir s'entraîner dehors toute l'année c'est un avantage. Mais je pense que la pluralité et le partage des ressources entre les différents sites et même au sein des différents services doivent être exploités. Il faut développer le principe du centre ressource. C'est une richesse appréciée de tous les jours.

Quelles sont les prestations proposées par le CREPS qui sont les plus importantes pour les sportifs de haut niveau ?

Elles sont nombreuses : préparation physique, suivi médical, suivi des études, vie au quotidien... mais je pense que c'est la dimension humaine et la qualité de l'accompagnement qui leur donnent leur importance et qui feront qu'un sportif de haut-niveau se sentira bien au CREPS PACA et atteindra plus facilement ses objectifs.



Engager le CREPS dans le secteur de la recherche en matière sportive, en lien avec des acteurs régionaux : Universités, entreprises...



Proposer un dispositif d'ingénierie permettant de développer des réponses individualisées aux besoins de sportifs dans le secteur de la haute performance : le Pass'Athlète.



Définir et mettre en œuvre une plateforme régionale permettant de proposer des prestations de soutien technique à l'ensemble des structures et des sportifs concernés par un projet visant la performance.



Développer l'offre de formation aux métiers sportifs de la mer et du nautisme, en lien avec le plan voile et nautisme de la Région et l'animation du « campus olympique PACA ».



Contribuer à la formation continue des entraîneurs sportifs dans le champ de l'optimisation de la performance.



Positionner le CREPS dans une dynamique de relations internationales, décliner cette dynamique dans le cadre du campus olympique PACA.

« LE CREPS ET LE SPORT DE HAUT NIVEAU » EN 2018

LA LISTE DES DISCIPLINES EN PÔLES

Athlétisme - Basket Ball - Escalade - Escrime - Football - Gymnastique artistique - Gymnastique aérobique - Golf - Haltérophilie - Hand Ball - Natation - Natation Synchronisée - Para.Triathlon - Pentathlon - Squash - Tennis - Tennis de Table - Tir à l'Arc - Trampoline - Triathlon - Soft Ball - Voile - Volley Ball

PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉES PAR LE CREPS

PRÉPARATION PHYSIQUE

Profilage physiologique (salle de musculation, tapis de course à pied, thermo-training room...etc)

ESPACES DE RÉCUPÉRATION

PROFILAGE PHYSIOLOGIQUE

SUIVI DIÉTÉTIQUE

PRÉPARATION MENTALE

SUIVI SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

(cours particuliers, aide aux devoirs, relation avec les établissements...etc), orientation, formation, suivi socio-professionnel



SUIVI MÉDICAL

(médecin, infirmière, kiné, psychologue, spécialistes, examens...etc)



Axe n°2

Le CREPS, ORGANISME RÉGIONAL DE FORMATION AU SERVICE DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Depuis 2016, le CREPS est devenu officiellement un « **Etablissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire** ». Ce statut ne fait que confirmer le rôle historique de l'établissement en la matière.

Mais le secteur professionnel du sport et celui de l'animation évoluent, les métiers exercés par les salariés concernés nécessitent l'acquisition de nouvelles compétences, au-delà des diplômes requis initialement.

L'activité développée par les acteurs publics ou privés dans ces domaines répond également à des enjeux **économiques, sociaux, touristiques, d'attractivité des territoires, de santé publique, etc**, qui sont autant de dimensions à intégrer pour élaborer l'offre de formation proposée par le CREPS.

NOS PARTENAIRES :

Pour conduire ces actions, avec le soutien de la Région et de l'Etat, le CREPS a prévu de s'associer notamment avec ...le **Pôle Ressource National « sport Nature »**, le **CROS** et les ligues de sport nature, l'**Observatoire Régional des Métiers**, le **CNFPT**, le **CDG13**, les réseaux de l'**ANDISS Sud-Est** et de « **Sport et Territoire** », l'**IRFEDD**, le réseau des **CPIE**, le **CRIJ**, le **FSPMA** et ses fédérations adhérentes, l'**INSEP** et bien d'autres acteurs qui viendront nous rejoindre durant les sept prochaines années... !

NOS PISTES

D'ACTION



Contribuer à dynamiser et à fédérer le secteur sport nature tourisme et son réseau d'acteurs, pour identifier les besoins en emplois et en formations.



Mettre en œuvre une concertation sur le développement de l'offre de formation aux métiers sportifs de la montagne et de la moyenne montagne.

REMARQUE

Cette démarche s'appuiera notamment sur un service de formation réorganisé, comme le prévoit le 4^e chantier du plan de modernisation.

« Ils sont déjà associés aux formations du CREPS »

Education Nationale,
Agence Régionale de Santé

Union des centres sociaux et structures
adhérentes, **Fédérations des MJC, etc**

Comité Régional Olympique et Sportif
Provence Alpes Côte d'Azur

Fondation du Camp des Milles, CRPV,
CRIJ PACA, etc

Fédérations Sport pour tous, Parachutisme,
Volley-ball, Athlétisme, Canoë-Kayak, Voile, Tennis,
Triathlon, Sport Boules, Sport Adapté, Handisport,
Rugby

Sociétés Genae, Elit-Fitness, Keep Cool

Mairies d'Aix en Provence,
de Fréjus et St Raphaël, d'Antibes

Association du Country club d'Aix en Provence,
Association des Secouristes Sauveteurs Aixois

Centre hospitalier d'Aix-en-Provence

Institut National de Formation et
d'Application, CFA Futurosud

La formation : « Ce qu'il en pense... » Le regard de **Cédric GILLET**, Chargé de mission de développement du **comité 13 FSGT** et stagiaire **DESJEPS** (Diplôme d'Etat Supérieur Jeunesse, Education Populaire, Sport).

Qu'est-ce qui distingue la formation de Directeur de structure et de projet proposée par le CREPS des cursus que vous avez pu suivre par ailleurs ?

La principale différence réside dans la pédagogie générale de la formation, avec des situations d'apprentissages très peu descendantes. La part belle consacrée aux échanges et aux débats assure une dynamique intéressante ainsi qu'une proximité avec les intervenants. Ces derniers sont des personnes généralement bien ciblées, avec de fortes expériences et une notoriété importante dans leur domaine d'activité : les côtoyer permet d'enrichir notre environnement professionnel. Ceci est étroitement lié au partenariat actif entre le CROS et le CREPS.

Quels sont les éléments les plus novateurs dans cette formation ?

La modernisation des outils de gestion, sans aucun doute. La plateforme pédagogique numérique, mise à notre disposition, facilite la communication, l'échange de documents, de plannings et l'utilisation de bien d'autres services, même si nous ne les exploitons pas tous à leur juste capacité.

Que reprenez-vous de ce cursus ?

J'apprécie fortement de pouvoir confronter mes idées à celles des autres, de manière bienveillante, et de participer à un nouveau réseau professionnel. D'ailleurs, nous avons en projet de créer une association des anciens du DES : l'idée est de faciliter le partage de compétences, d'expériences, de contacts, d'outils et de convivialité.



Développer l'offre de formation continue des professionnels du sport et de l'animation du secteur privé, associatif ou commercial.



Participer à la formation des agents et futurs agents des filières sportives et de l'animation du secteur public, notamment des collectivités territoriales.



Intégrer les enjeux de développement durable et de protection de l'environnement dans les cursus de formation.



Compléter l'offre de formation du CREPS, ou d'organismes de formation associés à ce projet, par des possibilités de séjours internationaux pour les stagiaires.

« le CREPS et la formation » en 2018

9 BPJEPS (Niveau Bac)

natation, VTT, activités de la forme (muscultation/haltérophilie et cours collectifs), parachutisme, plongée avec ou sans scaphandre, canoë kayak, volley-ball, activités pour tous...

7 Certificats Complémentaires aux diplômes de Jeunesse, Education Populaire et Sport

sport handicap, sport santé, développement durable, kayak de mer, canoë kayak, VTT, accueil collectif de mineurs

4 diplômes du secteur Montagne

12 DEJEPS (Diplômes d'Etat, niveau Bac +2)

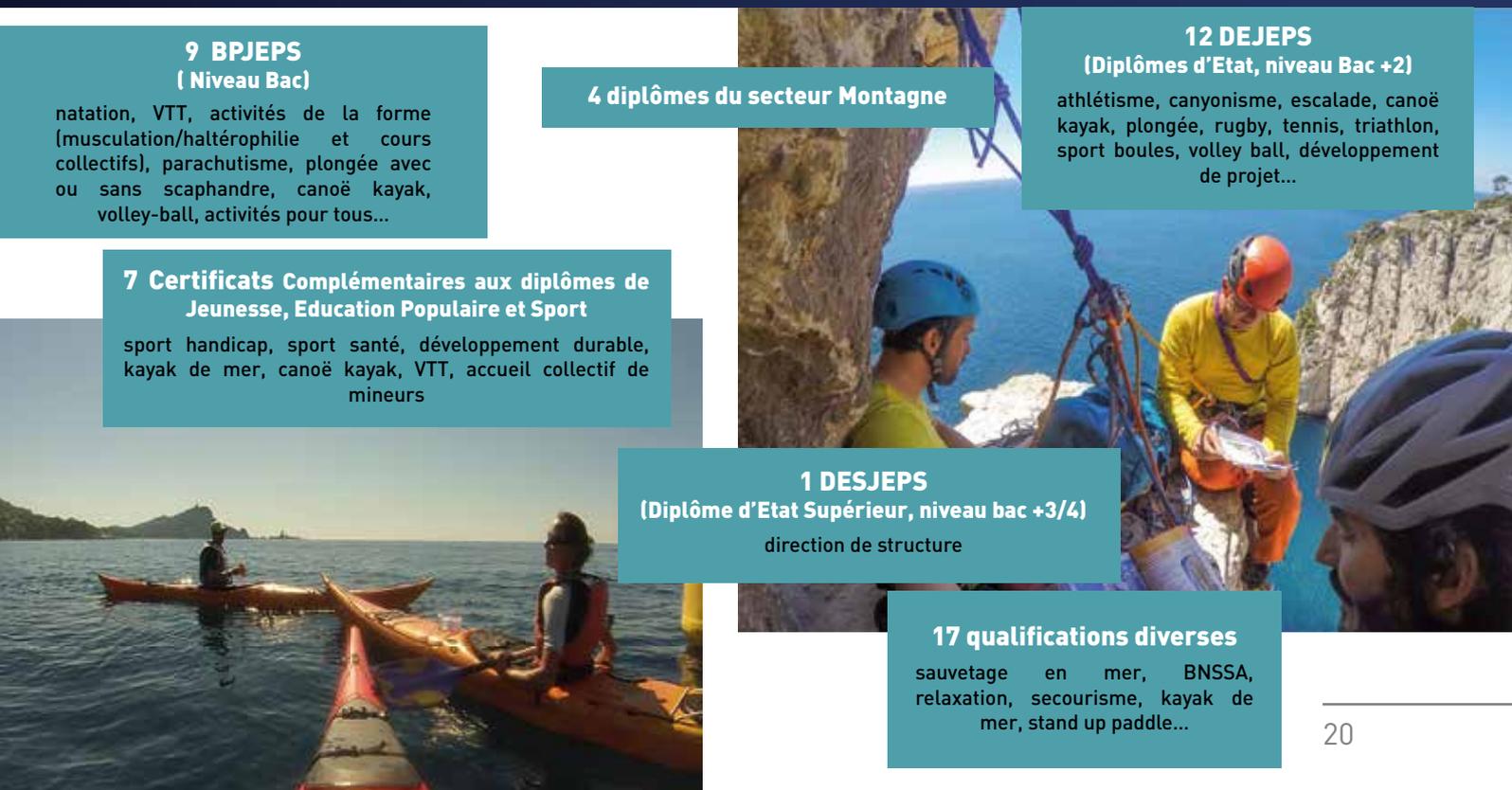
athlétisme, canyionisme, escalade, canoë kayak, plongée, rugby, tennis, triathlon, sport boules, volley ball, développement de projet...

1 DESJEPS

(Diplôme d'Etat Supérieur, niveau bac +3/4)
direction de structure

17 qualifications diverses

sauvetage en mer, BNSSA, relaxation, secourisme, kayak de mer, stand up paddle...



Axe n°3

Le CREPS, MAISON RÉGIONALE DU SPORT ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



Les trois sites du CREPS accueillent tous les jours de nombreux acteurs du sport et de l'animation dans le cadre de stages, de formations, de séminaires ou de colloques... **Ces usagers fréquentent nos sites parce qu'ils sont engagés dans des associations, dans des projets, dans des rencontres, parfois au plan national et souvent à un niveau local ou régional.**

Dans un projet d'établissement qui ambitionne de mettre en avant l'ancrage régional du CREPS, il est donc important de valoriser les services multiples – parmi lesquels l'accueil – que le CREPS peut offrir à ces acteurs pour contribuer à ce qu'aboutissent leurs projets. C'est en ce sens qu'on pourra parler de « **maison régionale du sport et des associations** » : parce qu'on y trouvera des conseils, de l'expertise, des prestations appropriées – dont l'accueil bien entendu.

Le pari que fait le CREPS est de donner du sens à la relation à poursuivre, à reconstruire ou à développer avec tous ceux qui utilisent les services du CREPS. Ils sont nos usagers, nous devons les considérer comme des partenaires; les accueillir dans nos sites en leur proposant des prestations adaptées à leurs projets, fondées sur une relation partenariale construite dans la durée.

NOS PISTES

D'ACTION

Définir de nouvelles modalités d'articulation et d'échanges avec les partenaires du CREPS, pour améliorer l'offre de services, et inscrire ces modalités dans un cadre conventionnel.

Etablir des partenariats renforcés avec des fédérations ciblées et des acteurs d'éducation populaire et de jeunesse, en s'appuyant sur des temps d'échanges formalisés chaque année.

Valoriser les sites du CREPS auprès des publics et des usagers, en proposant sur chacun d'entre eux un parcours sportif de découverte des espaces naturels, de l'histoire et du patrimoine.

NOS PARTENAIRES :

Pour conduire ces actions, avec le soutien de la **Région et de l'Etat**, le CREPS a prévu de s'associer notamment avec ...le **CROS**, le **FSPMA** et ses fédérations adhérentes et bien d'autres acteurs qui viendront nous rejoindre durant les sept prochaines années... !

REMARQUE

Cette démarche s'appuiera notamment sur une fonction d'accueil réorganisée, comme le prévoit le 2e chantier du plan de modernisation.



Axe n°4

Le CREPS, CENTRE DE RESSOURCES ET D'EXPERTISE EN APPUI DES POLITIQUES PUBLIQUES



La fonction d'expertise est développée par le CREPS dans tous ses domaines d'intervention : **formation, haut niveau ou accueil de ses usagers**. Elle est portée par les personnels de l'établissement, dans l'exercice de leurs missions, mais aussi dans le cadre de compétences ou d'expériences acquises au cours de leur parcours professionnel.

Cette fonction repose également sur le Pôle Ressource Sport Education Mixités Citoyenneté, à vocation nationale, et implanté sur le site d'Aix en Provence.

Elle s'appuie enfin sur de nombreux partenaires régionaux associés aux actions et aux projets du CREPS.

Dans le cadre d'un ancrage régional renforcé, et pour répondre aux enjeux visés par les politiques publiques ministérielles, le CREPS peut renforcer cette fonction d'expertise.

NOS PISTES

D'ACTION



Positionner le CREPS comme un acteur utile et actif dans la thématique du sport santé au sens large avec l'animation d'un espace d'échanges entre les acteurs sportifs et les professionnels de santé.



Développer une offre de service auprès d'administrations et de collectivités, afin de contribuer à la mise en œuvre de politiques publiques, notamment en matière de formations : « sport – santé – bien être », jeunes issus des quartiers prioritaires...



Transposer l'expertise du CREPS au-delà du cadre régional, en s'appuyant sur les ressources complémentaires de ses partenaires et du Pôle ressource national Sport Education Mixités Citoyenneté.

NOS PARTENAIRES :

Pour conduire ces actions, avec le soutien de la Région et de l'Etat, le CREPS a prévu de s'associer notamment avec ...**les Facultés des Sciences du Sport** de la région PACA, **l'Agence Régionale de Santé**, le **réseau Provence en Forme**, la **Fondation du Camp des Milles**, les **Centres hospitaliers d'Aix en Provence et d'Antibes**, la **Métropole Aix-Marseille Provence** et bien d'autres acteurs qui viendront nous rejoindre durant les sept prochaines années... !

REMARQUE

Cette démarche s'appuiera en particulier sur une cartographie des ressources et des compétences du CREPS, prévue dans le 5e chantier du plan de modernisation.

HUIT CHANTIERS PRIORITAIRES pour **MODERNISER** le CREPS



Le plan de modernisation vise à transformer l'organisation du CREPS, afin que celui-ci soit en capacité d'atteindre ses objectifs et de remplir les missions qui lui sont confiées par **l'Etat et la Région**.

Si le plan de développement contribue à donner du sens à l'action du CREPS, le plan de modernisation vise à garantir son efficacité. **Les deux sont donc complémentaires.**

Pour garantir cette modernisation,
HUIT CHANTIERS PRIORITAIRES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS.

Chantier n° 1

Inscrire le fonctionnement, l'organisation et la gestion du CREPS PACA dans une démarche de développement durable.

Chantier n° 2

Mieux intégrer l'accueil dans les fonctions principales du CREPS. S'efforcer de le rendre plus performant.

Chantier n° 3

Définir, organiser et mettre en œuvre une fonction relations publiques et communication au CREPS.

Chantier n° 4

Achever la création d'un service unique de formation du CREPS PACA.

Chantier n° 5

Cartographier les ressources et les expertises du CREPS, afin de pouvoir mieux les mobiliser.

La participation des agents : « Ce qu'elle en pense... »
Le regard de **Céline BÉRAUD**, du **Service Accueil du site d'Antibes**.

Pour mobiliser les agents autour du projet d'établissement, le CREPS a fait appel à une démarche d'éducation populaire, animée par l'association Chouf-Chouf : comment avez-vous perçu cette démarche ?

J'ai eu la chance de participer, en tant que volontaire, à la mise en place d'un « théâtre-forum » au sein du CREPS. Grâce à l'association « Chouf-Chouf » qui a su nous mettre en confiance, nous avons donné deux représentations devant les personnels des trois sites. Nous avons joué des scénettes issues de la vie quotidienne de l'établissement qui ont, ensuite, contribué à libérer la parole et alimenter les réflexions autour du projet d'établissement.

Est-ce que cette démarche a permis de mobiliser les agents ?

L'initiative a été globalement appréciée et a également permis la mise en relation de personnels qui ne se connaissaient pas vraiment. J'espère maintenant une suite à cette expérience, pour qu'elle aboutisse à des projets concrets et des échéances précises...

Chantier n° 6 :

Déterminer, en relation avec les services de la Région, les attentes, les besoins et les souhaits du CREPS dans l'évolution de son patrimoine immobilier.

Chantier n° 7

Rationaliser et stabiliser la politique tarifaire de l'établissement.

Chantier n° 8

Réorganiser la gestion et l'administration du site d'Aix-en-Provence, en unifiant et en qualifiant les services concernés.

LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le CREPS PACA se dote d'un projet d'établissement ambitieux et complet, comprenant un plan de développement et un plan de modernisation à conduire pour les sept années à venir.

Mais que deviendrait ce projet sans outils pour garantir sa mise en œuvre ?

Et comment vérifier son efficacité sans une démarche d'évaluation adaptée ?



Des outils et une démarche ont été définis pour évaluer en continu l'avancée du projet...

Un groupe « projet » pour chaque action

...avec les agents du CREPS concernés et les partenaires associés.

Une fiche projet pour chaque action

...pour rappeler les objectifs, identifier les moyens, indiquer le calendrier et définir les indicateurs d'évaluation.

Un conseil de direction élargi,

pour piloter le projet avec les cadres et les experts du CREPS, chargés de piloter les actions à mener pour les 7 ans à venir.

Un groupe institutionnel de suivi du projet,

qui comprend l'équipe de direction et un représentant de l'Etat et de la Région. Il est animé par le Président du conseil d'administration du CREPS.

Un rapport annuel

sur la mise en œuvre du projet sera présenté chaque année au conseil d'administration du CREPS.

L'implication des partenaires : « Ce qu'il en pense... » Le regard d'Hervé LIBERMAN, Président du Comité Régional Olympique et Sportif Provence Alpes Côte d'Azur...

Le CREPS a souhaité associer l'ensemble de ses partenaires à l'élaboration de son projet d'établissement... sur la forme : comment avez-vous apprécié cette démarche ?

Le CREPS a besoin d'un projet pour piloter et développer ses activités à court, moyen et long terme. Ce projet est un formidable outil de dynamique interne pour les équipes mais il doit être également un outil fédérateur des partenaires de l'établissement.

Le CROS Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentant du mouvement sportif sur le territoire, est l'un des principaux partenaires du CREPS PACA. Je ne peux que me féliciter de la démarche du CREPS d'avoir sollicité, en amont, les élus et les services du CROS dans le cadre de l'élaboration de son projet d'établissement. Cela nous a permis d'exprimer les besoins du mouvement sportif, d'enrichir le diagnostic et de partager pleinement les pistes d'action.

...sur le fond : quels sont les points de convergence entre les priorités et orientations du CREPS et celles du CROS nouvellement PACA ?

Fort de la méthode utilisée, le CROS Provence-Alpes-Côte d'Azur se retrouve pleinement dans les trois orientations stratégiques définies dans le nouveau projet d'établissement du CREPS.

Le CROS PACA nouvellement unifié poursuit des objectifs similaires en termes de professionnalisation des acteurs, d'accompagnement à la performance et de rayonnement.

Nos structures ont déjà développé des actions communes. Je pense notamment à la formation DES JEPS directeur de structures sportives que nous avons créée ensemble en 2010. Nous devons renforcer cette collaboration à l'avenir en construisant ensemble des parcours de formation innovants pour répondre aux besoins nouveaux des acteurs du sport.

Mais l'action du CROS ne doit pas se limiter à la formation dans la mise en œuvre du projet d'établissement. Nous devons accompagner le CREPS dans son nécessaire ancrage sur le territoire régional et dans un indispensable processus d'externalisation de son expertise au service du mouvement fédéral, notamment dans l'accompagnement à la performance sportive.

Enfin nous devons contribuer ensemble à réaliser le rêve olympique de notre Région, qui sera site olympique en 2024. Le CROS et le CREPS comme l'ensemble des acteurs régionaux doivent se mobiliser et se rassembler derrière la création d'un Campus Olympique pour que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur gagne le défi des Jeux Olympiques et Paralympique 2024 et bien au-delà.

Un bilan d'étape intermédiaire

sera dressé à mi-parcours afin de mesurer l'avancée du projet et d'en faire évoluer certains éléments si nécessaire.

LES ENGAGEMENTS DU CREPS

AMÉLIORER L'ACCUEIL
DES USAGERS

ÊTRE À L'ÉCOUTE DE
SES PARTENAIRES

DÉVELOPPER
SON EXPERTISE
AU SERVICE DU TERRITOIRE

MOBILISER SES ÉQUIPES

S'IMPLIQUER DANS LE
PROJET DE CAMPUS
OLYMPIQUE 2024

UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT: 4 axes emblématiques

CAMPUS OLYMPIQUE EN RÉGION 2024
→ 8 pistes d'action

- Animer un Campus Olympique PACA
- Obtenir le label Argent Grand INSEP
- S'associer à des actions de Recherche
- Accompagner des athlètes de haut niveau
- Ouvrir la plate-forme d'appui à la performance
- Former les entraîneurs fédéraux
- Former aux métiers de la filière nautisme
- Développer des relations internationales

ORGANISME RÉGIONAL DE FORMATION
→ 6 pistes d'action

- Activer le réseau des acteurs Sport Nature
- Former aux métiers de la montagne
- Former les salariés du secteur privé
- Former les agents de la Fonction Publique Territoriale
- Intégrer le Développement Durable dans les formations
- Proposer des séjours à l'étranger aux stagiaires de formation

MAISON RÉGIONALE SPORT ET
VIE ASSOCIATIVE
→ 3 pistes d'action

- Renforcer les dynamiques de partenariats locaux
- Améliorer les services aux usagers
- Valoriser les différents sites du CREPS auprès des publics

CENTRE DE RESSOURCES
des POLITIQUES PUBLIQUES
→ 3 pistes d'action

- Développer une offre de formation associée aux politiques publiques : sport santé, jeunes des quartiers prioritaires ...
- Favoriser les relations du secteur sport et du secteur santé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Exporter l'expertise du CREPS et du Pôle Ressource National Sport Education Mixités Citoyenneté

UN PLAN DE MODERNISATION: 8 chantiers prioritaires

N°1 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

N°2 - ÉVOLUTION de L'ACCUEIL

N°3 - COMMUNICATION

N°4 - RÉORGANISATION de la FORMATION

N°5 - CARTOGRAPHIE des EXPERTISES

N°6 - AMÉLIORATION du PATRIMOINE

N°7 - REDÉFINITION des TARIFS

N°8 - GESTION du SITE d'AIX en PROVENCE

Avec la PARTICIPATION
des AGENTS du CREPS

Avec un GROUPE DE SUIVI
chargé de L'ÉVALUATION DU PROJET

En lien avec les ACTEURS RÉGIONAUX
et sous la TUTELLE DE L'ÉTAT
et du CONSEIL REGIONAL

LA CONCLUSION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

UN OUTIL POUR L'ACTION

Validé à l'unanimité par le Conseil d'administration réuni le 29 novembre 2017, ce projet d'établissement du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur fixe pour les années à venir les **objectifs à atteindre, ainsi que les stratégies et actions pour y parvenir.**

La déclinaison de la démarche annonce déjà la volonté de donner à ce projet une **dimension opérationnelle.** Sa présentation détaillée le confirme et la participation des personnels et des partenaires à son élaboration est la garantie d'une information et d'une appropriation partagées.

Cette vision claire du développement et de la modernisation de l'établissement est particulièrement nécessaire compte tenu des enjeux de la période qui s'ouvre.

Ce projet est en effet le premier qui concrétise les évolutions voulues par le législateur en transférant à la Région le patrimoine immobilier ainsi qu'une partie des personnels et en lui donnant la possibilité de missionner le CREPS sur des actions précises.

Il marque aussi la volonté d'élargir l'offre de formation, à un moment où le secteur des activités physiques et sportives se diversifie, faisant émerger de nouvelles demandes. Mobiliser ses compétences sur des réponses à ces nouveaux besoins c'est également, pour le CREPS, accroître ses ressources propres et conforter son équilibre budgétaire.

Enfin, au-delà des quatre prochaines années, **c'est dans la perspective de 2024 que s'inscrit ce projet.** A ce titre le concept de Campus Olympique traduit à la fois une exigence réaffirmée dans la mission pérenne d'appui aux acteurs de la performance sportive, et une ambition, celle de promouvoir une culture de l'accueil, non seulement aux plans régional et national, mais également à l'international.

En prenant en compte ces enjeux ainsi que la continuité des missions traditionnelles du CREPS, ce projet s'attache à **concilier les valeurs du service public avec l'esprit d'entreprise.** En ce sens il constitue un véritable outil pour l'action. Une action collective qui, forte de l'investissement de ses équipes et de la confiance du mouvement sportif comme du tissu associatif de la jeunesse et de l'éducation populaire, doit permettre de mobiliser toutes les compétences de l'établissement pour le plus grand bénéfice de ses publics.

Bernard Maccario
Président du conseil d'administration

**CREPS
PACA**

Passion sportive,
excellence éducative !



Aix-En-Provence

+33 (0)4 42 93 80 00
accueil.aix@creps-paca.sports.gouv.fr



Antibes

+33 (0)4 92 91 31 31
accueil.antibes@creps-paca.sports.gouv.fr



St Raphaël - Boulouris

+33 (0)4 94 40 27 40
accueil.boulouris@creps-paca.sports.gouv.fr



creps-paca.sports.gouv.fr



[crepspaca](https://www.facebook.com/crepspaca)

